

Lettre de mars 2023,

Des Associations de l'Union des Rivages de la Touques

Chers Amis,

Lors de la lettre de novembre, nous énumérons les nombreux nuages qui s'accumulaient : réchauffement climatique, covid, guerre en Ukraine, explosion du coût de l'énergie, inflation générale, ralentissement de la production d'électricité.

Si la crainte des conséquences du covid s'éloigne ainsi que celle de la pénurie d'énergie du fait de la réactivation des centrales nucléaires, nous sommes rentrés dans une phase de tensions sociales nées de la réforme des retraites souhaitée par le gouvernement.

Mais le plus important est la persistance bien réelle des signes du changement climatique avec un hiver moins rigoureux que d'habitude, une sécheresse inquiétante, même si notre région en est épargnée.

Les courbes du climat n'étant pas linéaires, les statistiques passées nous laissent espérer une pause pour 2023 comme après chaque poussée de température. Mais rien n'est moins sûr.

Sur le plan environnemental les débats font toujours rage entre les partis politiques au niveau du pays et les états au niveau européen autour des meilleures solutions pour réduire les émissions de Co2.

L'Allemagne et la France s'opposent frontalement, la première privilégiant les énergies renouvelables, quitte, actuellement, à utiliser des centrales à charbon, la seconde voulant continuer à maintenir le nucléaire jugé incontournable pour un long moment.

Région : au niveau régional, le changement climatique est mis en avant avec la création du GIEC Normand (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) à l'instar de ce qui se fait au niveau mondial. Ce comité multiplie les réunions d'information sur le territoire. Parmi les thèmes abordés, ceux de l'érosion de notre littoral et de la montée des eaux interpellent le plus les auditoires.

Département : sur ces même thèmes, le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) du Calvados organise une réflexion collective autour de l'adaptation de nos activités et de nos modes d'habitat face à la montée des eaux et propose des visites de sites ciblés le long de la Touques.

Communauté de Communes 4CF : à notre échelle , celle de la Communauté de Communes, un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) a été établi qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air.

A l'exception de la coûteuse isolation du siège de la 4CF, celle des bâtiments municipaux tarde et l'isolation des habitats individuels se fait au compte-goutte.

L'on n'aperçoit toujours pas de panneaux solaires sur les toitures des services techniques de nos villes. Même constat pour les grandes surfaces et les zones commerciales ou industrielles. Nos élus comptent sans doute sur la réalisation de l'énorme ferme solaire de 46 hectares prévue aux abords de l'aéroport de Saint Gatien (voir le paragraphe consacré à ce sujet). Mais l'un n'empêche pas l'autre, d'autant que ce projet, sur une zone humide, pose beaucoup de problèmes pour l'environnement et la sécurité.

Autre sujet, jusque-là négligé, celui de la qualité de l'air. A première vue, ou plutôt vu de Rouen ou de Paris, ce devrait être un non-sujet sur Cœur Côte Fleurie en bord de mer. Eh bien, à notre grande surprise, il n'en est rien. Nous pensions le problème réglé avec la disparition depuis quelques années des odeurs constatées parfois en provenance de la zone industrielle du Havre au petit matin. Or les informations journalières reçues via le site d'ATMO Normandie font état très souvent d'une qualité de l'air médiocre.

La conclusion est que nous sommes toujours sous l'influence de la Zone Industrielle du Havre et du trafic maritime, sans oublier les voitures, très nombreuses en été.

Autre compétence de la 4CF, et un des éléments du PCAET, la mobilité et l'économie circulaire.

Mobilité : *On ne peut à la fois vouloir plus de mobilité douce dans les villes, rues piétonnes et pistes cyclables, sans commencer par décongestionner leurs centres.*

Encore une fois, nous insistons sur la nécessaire création de parkings de délestage en entrée de ville. L'implantation d'un parking sur l'ancien quai de transfert était une opportunité unique de décongestionner le centre de Trouville. Du côté de Deauville, un immeuble de « standing » est en construction sur le terrain situé le long de la voie ferrée en entrée de ville. Là aussi, c'est une occasion de parking d'entrée de ville qui disparaît.

Economie circulaire : Place Nette à Trouville qui recyclait meubles, appareils ménagers etc...de toute la 4CF a fermé ses portes à la suite du départ de la responsable bénévole. Il n'y a donc plus de recyclage sur la 4CF. Le stock restant après les dernières ventes a été repris par la ressourcerie de Honfleur.

GUIDE DES VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le classement 2022 des villes et villages où il fait bon vivre nous conforte dans le sentiment que nous sommes ici des privilégiés.

Parmi les 18.175 villages de 500 habitants et moins, Benerville se place 16 -ème, Vauville 118 -ème, Saint Pierre Azif 477 -ème.

Parmi les 11.175 villages de 500 à 2000 habitants, Saint Arnoult se place 33 -ème, Blonville déjà labellisé 75 -ème, Villerville 113 -ème qui est aussi labellisé et Saint Gatien est 750 -ème

Parmi les 2233 villes de 2000 à 3500 habitants, Villers sur mer se place à la 292 -ème place.

Parmi les 963 villes de 3500 à 5000 habitants, Trouville se place 12 -ème, suivi de Deauville 16 -ème, Touques 115 -ème.

Ce classement reste subjectif, même s'il se veut rigoureux avec ses 200 critères, dont ...la qualité de l'air dont nous venons de parler. Mais on ne peut qu'être satisfaits qu'il place vos villes en si bonnes positions.

VOS ASSOCIATIONS : l'accueil Saint Gatien des Bois au sein de l'Union des Rivages de la Touques, a permis d'accroître notre périmètre d'action. Nos effectifs restent stables grâce à l'apport de Saint Gatien mais aussi au dynamisme des adhérents, particulièrement ceux de Benerville et Blonville.

ATTENTION : *le 1^{er} janvier de cette année, deux associations ont transféré leur siège à la Maison des Associations de Trouville sur Mer 4 Quai Albert 1^{er} 14360 Trouville sur mer Il s'agit des Amis de Trouville sur mer, Hennequeville, Villerville et Saint Gatien des Bois et de l'Union des Rivages de la Touques. Veuillez donc adresser tous les courriers à ces adresses.*

L'ACTIVITE ECONOMIQUE :

LA MER : la pêche à la coquilles Saint-Jacques a été exceptionnelle sur toute la côte, redonnant de l'espoir aux pêcheurs pénalisés par le renchérissement du gas-oil et les restrictions de zones de pêche dues au Brexit. Côté commerces et restaurants, si leur fréquentation reste bonne, les difficultés de recrutement, constatées aussi un peu partout en France, les pénalisent.

NOS PLAGES : les mairies préparent dès à présent la saison, mais éprouvent aussi des difficultés de recrutement. Les opérations « plage-propre » se multiplient à l'initiative de Mairies et d'associations. Philippe Du Peloux, le vice-Président des Amis de Blonville s'est montré très actif avec le collectif Côte Fleurie Propre.

EOLIENNES TERRESTRES : début 2021 83 parcs représentant 393 mats étaient en fonctionnement, pour une puissance totale de 840 MW. Les éoliennes les plus proches de notre zone sont les 5 situées près de Pont l'Evêque.

La nouvelle cartographie des zones favorables à l'éolien publiée par la Préfecture de Région identifie sur la 4CF une partie des Marais de la Touques et des espaces autour de

Saint Gatien. Notre conclusion est qu'entre les marais et la forêt, il y a peu de chance de voir pousser des mats.

EOLIENNES EN MER : malgré les réticences des riverains, des pêcheurs, de certains élus, les études environnementales en cours et les nombreuses enquêtes publiques dont les résultats sont connus d'avance, les projets d'implantations d'éoliennes en mer se poursuivent et devraient même s'accélérer avec la nouvelle loi sur la transition énergétique qui facilite la tâche des promoteurs.. Sur nos côtes, trois parcs sont prévus : le premier face à Fécamp, le deuxième face à Dieppe-Le Tréport et le troisième face à Courseulles-sur-Mer qui totalisent près de 1500 MW de production électrique. Les premières structures destinées à supporter les mats des éoliennes du parc de Fécamp ont été construites dans la zone industrielle du Havre et acheminées par la mer.

URBANISME : la pression immobilière que notre littoral subit reste une de nos principales occupations. Le SCOT du Nord Pays d'Auge ou Schéma de Cohérence Territoriale a fixé des limites à cette évolution, mais depuis trois ans, date de sa création, aucun constat n'a été produit. Nous avons relancé plusieurs fois le Président du SCOT, Maire de Pont l'Evêque, et saisi la Préfecture de cet absence d'indicateurs. A la suite de quoi nous avons reçu l'assurance qu'en 2023 serait créé un comité de suivi et que les informations seront disponibles sur un site. En attendant, nous avons pu lire sur un compte rendu que 462 permis avaient été déposés en 2022 contre 600 en 2021. Derrière ces chiffres globaux aucune analyse du nombre des logements et de leur répartition géographique.

Alors que les constructions destinées aux résidences secondaires ou aux locations Airbnb se poursuivent, les logements accessibles restent le parent pauvre de l'immobilier de la 4CF, et de ce fait nos villes perdent toujours autant d'habitants. Les fermetures de classes sont les marqueurs incontestables de cette tendance. Trouville, Villerville et Villers ont perdu chacune une classe en 2022.

Fibre optique : la Fibre sur Cœur Côte Fleurie : un feuilleton qui dure depuis 2010 et qui n'est pas près de finir. Les opérateurs ont beaucoup de mal à répondre à la demande des abonnés qui veulent passer de l'ADSL à la fibre. Un partage des zones entre eux serait à l'origine des problèmes.

Zone communautaire : les études préparatoires ont été initiées en juin en vue de la création du quartier économique et résidentiel situé sur la zone de la Croix Sonnet entre Trouville et Villerville. Depuis cette date nous n'avons plus d'informations.

Le train : la Région a beaucoup investi dans de nouvelles rames. Le nombre de retards se résorbe sur la ligne Paris Trouville-Deauville, moyen de transport essentiel pour nos villes.

Le vélo route : les parcours s'allongent petit à petit et la fréquentation progresse. Cependant, les voies créées sont surdimensionnées, et pour prendre un slogan des amoureux de la nature, « ce n'est pas parce que l'asphalte est un joli mot qu'il faut en mettre partout » ; ça grogne aussi du côté de Pont l'Évêque contre l'extension d'un vélo route jugée trop impactante. Le Département a dévoilé un nouveau plan vers le sud du Calvados.

TROUVILLE :

Les églises : les travaux de démontage du clocher de **ND de Bonsecours** ont été spectaculaires en mobilisant deux énormes grues. Ils ont fait la une des journaux locaux et été commentés sur des chaînes nationales comme TF1, BFM etc... Pour des raisons de sécurité, le quartier a été bouclé à la circulation, ce qui a provoqué un mouvement de grogne des commerçants, certains réclamant en vain un dédommagement.

La Mairie n'a pas donné d'informations sur les travaux de à venir, estimés déjà en 2019 à plus de 3 millions, annonçant qu'elle voudrait dédier ce lieu à la culture en y associant des investisseurs privés. L'opposition a présenté un projet d'aménagement comprenant un jardin.

L'antenne qui était située sur le toit de l'église a été démontée, ce qui explique les difficultés rencontrées pour les échanges téléphoniques via les portables sur une partie de la ville. La nouvelle implantation se fera sur la toit du Casino sans impact visuel.

Les travaux concernant **ND des Victoires** devraient débuter cette année. Un appel d'offres a été lancé en février pour la sécurité et la coordination technique des travaux. Leur coût est estimé à 5,1 millions €, car cette église nécessite une consolidation importante.

Ecole de musique : l'école qui devait devenir communautaire a finalement fermé ses portes. Le budget prévisionnel présenté par la 4CF pénalisant une fois de plus Trouville, la Mairie n'a pas souhaité participer à cette nouvelle structure. Elle a fait appel à une association pour donner des cours de chant. Le devenir des anciens et vastes locaux n'est pas connu. Si Villers sur mer avec l'aide de Saint Arnoult abrite maintenant une partie des activités de l'ancienne école, les interventions des professeurs dans les écoles ont été suspendues.

Maison des jeunes de Trouville : même combat que pour l'école de musique, la ville ne veut plus financer les activités de la MJ pour le compte des autres communes et se focalise sur les activités des jeunes. Du coup, elle a réduit drastiquement la subvention de l'association ce qui a obligé cette dernière à se séparer de plusieurs salariés. A terme, l'association devrait être dissoute et la ville devrait reprendre la gestion de la MJ.

Ces deux institutions Trouvillaises étaient en réalité communautaires, puisqu'accueillant des jeunes et des anciens de toute la 4CF. Il est désolant de les voir ainsi malmenées pour des raisons financières par les conseillers communautaires

emmenés par leur Président, à de rares exceptions près, alors que les mêmes sont prêts à investir un minimum de 6 millions dans une future école.

Casino : le renouvellement de la DSP (délégation de service publique) du Casino est à l'étude. La Mairie souhaite reprendre la responsabilité du Salon du Gouverneur pour disposer plus fréquemment de la salle. La réhabilitation du théâtre fait partie des objectifs visés. A ce jour, nous n'avons pas d'informations sur les candidatures.

Quai Kennedy : la réfection par la 4CF du réseau d'assainissement du quai et son prolongement jusqu'à la station d'épuration de Touques s'achève. Le revêtement de l'avenue doit être refait dans sa quasi-totalité.

A l'entrée du quai la 4CF a créé un point de collecte dont les conteneurs sont enterrés. Les riverains souhaitent qu'il y ait un habillage végétal pour améliorer l'esthétique de la nouvelle installation qui borde la Touques, sa future promenade et sa piste cyclable.

Quartier de l'ancien hôpital et Chapelle Saint Jean : le projet de réaménagement du quartier n'est toujours pas à l'ordre du jour. Le chantier situé à l'emplacement de l'ancien centre de radiologie prend beaucoup de retard car les travaux ont déstabilisé les constructions situées en amont sur la colline et ont fait réapparaître des sources.

Le bâtiment en brique à l'angle de la rue d'Aguesseau est toujours à l'abandon et la mэрule menace le quartier.

Les aménagements des abords de la chapelle Saint Jean, pourtant budgétés, sont toujours repoussés.

Corniche : le haut de la corniche qui a subi des mouvements de terrain est toujours interdit d'accès depuis le 5 octobre 2021. En contrebas, l'immeuble Le Petit Normandy, en cours de ravalement, va retrouver une seconde jeunesse. Oublié l'arrêté de péril qui a longtemps pénalisé cette construction qui fait partie de notre patrimoine.

ZAC des Bruzettes : l'incertitude la plus complète entoure ce projet qui a pourtant mobilisé beaucoup de Trouvillais. La Mairie attend toujours des propositions de l'aménageur.

Zone d'activité : la municipalité a négocié le retrait de l'aménageur et envisagerait dans le futur la création d'un parc de loisirs sur cette zone humide.

DEAUVILLE :

Sur la colline : le long de l'impasse Clos Saint Nicolas, pour permettre la construction de nouvelles villas, d'important murs de soutènement ont été construits, qui pour le moment défigurent la colline.

Presqu'île de la Touques : les dix peupliers ont disparu à notre grand regret. Nous savions que nos actions ne faisaient que retarder l'échéance de l'abattage.

Pour finir, il a été constaté que deux arbres sur les dix étaient en mauvais état, ce qui ne les auraient pas empêchés de durer encore plusieurs années.

Rue Thiers, les anciens hangars, enfin désamiantés, devraient laisser place à des « villas d'architecte ». L'immeuble ancien faisant face à la gare est en cours de réhabilitation.

Bonne nouvelle, 500 arbres devraient être plantés dans le Parc Calouste Gulbenkian, un peu loin quand même du centre-ville de plus en plus bétonné.

Les dragages se poursuivent sur le bassin des yachts et le chenal. Les sédiments pollués sont rejetés au large. Ils viennent s'ajouter à ceux du Port de Rouen déversés sur le site du Machu un peu plus loin.

BLONVILLE : séquelle des protestations contre la nouvelle DSP de la plage, le sort des cabines n'est toujours pas défini. La ville a lancé comme ses voisines des opérations de nettoyage de ses plages. Son cinéma est le lieu d'animations réussies.

BENERVILLE : après les 64 logements de la « Nouvelle vague » proche du Clos de Benerville, une nouvelle construction, le Drakkar et ses 29 logements, devrait voir le jour tout à côté sur une zone arborée.

Le permis pour 21 logements au pied de la colline du Château Gabriel dans une zone autrefois inconstructible, fait l'objet d'un recours des propriétaires voisins et de votre association qui s'est jointe à leur action. La municipalité a déjà autorisé la création d'une voie menant à un projet qui ne verra peut-être pas jour.

TOURGEVILLE : l'immeuble en cours de construction face au supermarché est à l'arrêt depuis plusieurs années. C'est un spectacle désolant de même que l'ancien manoir de style moyenâgeux.

TOUQUES : Lors de la cérémonie des vœux de la 4CF, la construction de la nouvelle école de musique a été annoncée. Elle serait érigée sur la zone de l'ancien quai de transfert et de la déchetterie, située près de la caserne des pompiers, que nous visions pour un parking de délestage communautaire.

Pourquoi les logements sociaux devraient-ils être les parents pauvres de l'urbanisme ? C'est le cas avec les logements en construction chemin du Marais, face à la station d'épuration (en plus !!), et où vont s'entasser des familles sur un terrain exigü.

SAINT-ARNOULT : la candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO du « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » a été acceptée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Des travaux d'extension du Pôle International du Cheval se poursuivent sur

les marais. Oubliées les promesses de renaturation faites par la 4CF en contrepartie de l'obtention du premier permis d'installation dans les marais. Notons qu'à chaque grosse pluie, la route située entre le PIC et les marais est largement inondée.

VILLERVILLE : les travaux de confortement de la falaise ont enfin commencé. Au même moment des permis sont accordés en surplomb.

SAINT-GATIEN DES BOIS : rappelons que la commune a intégré le périmètre de l'URT via les Amis de Trouville.

Projet immobilier sur le golf : la décision de la 4CF d'entériner les modifications du PLUi a été prise en fin d'année 2022. L'objectif étant de permettre la construction d'un énorme projet immobilier autour du Golf. A date, deux recours ont été transmis à la 4CF qui n'aurait pas répondu. L'affaire sera donc jugée au Tribunal administratif.

Ferme solaire : le projet de ferme solaire de 46 hectares sur les délaissés de l'aéroport avance. Son promoteur EDF Renouvelables l'a présenté devant les instances régionales et l'on attend l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale qui devrait être déterminant car le projet s'étend sur une zone humide et borde la forêt. Les pistes pour la sécurité incendie devront être construites, couvrant 3,8 hectares. Elles devront être compensées à hauteur de 6 hectares de zones à préserver.

Votre association qui fait partie de la Commission Environnement de l'Aéroport a souhaité que la surface occupée par les panneaux soit réduite pour protéger la forêt en lisière, et soit éloignée de la piste.

Veillez croire en nos sentiments dévoués et amicaux.



Henri Luquet
Président de l'URT